

Coup d'œil

Augmentation annuelle moyenne

	nov	déc
	%	%
Secteur privé	1,6	1,0
Secteur public	1,8	1,8
Tous les règlements	1,8	1,7

Dans ce numéro

	page
Coup d'œil	1
Conventions conclues en décembre	1
Règlements des salaires	2
Règlements du mois de décembre	3
Sommaire de règlements choisis	4
Principales négociations en cours	14
Index des prix à la consommation	14

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter comme suit :
Services d'information sur les négociations collectives
400, avenue University, 8^e étage
Toronto (ON) M7A 1T7
Téléphone : 416 326-1260
Télécopieur : 416 326-1277
Courriel : cbis@ontario.ca

Conventions conclues en décembre

En décembre, 12 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 200 employés. Ces conventions se rapportent à 43 618 employés, dont 95 % dans le secteur public (41 606).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base a été de 1,7 % en décembre, une légère baisse par rapport à 1,8 % le mois précédent. Dans le secteur public, huit conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne de salaire étant de 1,8 %, sans changement par rapport au mois dernier. Dans le secteur privé, quatre conventions ont été conclues, l'augmentation annuelle moyenne de salaire étant de 1,0 %, par rapport à 1,6 % enregistrée en novembre.

En décembre, les règlements principaux comprenaient trois conventions de 36 mois conclues entre le Conseil du Trésor du Canada et l'Alliance de la Fonction publique du Canada. Ces conventions touchant 38 083 employés basés en Ontario, prévoient des augmentations annuelles moyennes de salaire de 1,7 à 1,8 %. L'Université Ryerson et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont négocié trois conventions de 48 mois touchant 2 400 employés et prévoyant des augmentations annuelles moyennes de salaire de 2,1 à 2,3 %. National Grocers Co. Ltd. (une division des Compagnies Loblaw Limitée) et les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC-Can) ont conclu une convention de 78 mois touchant 930 employés d'entrepôt. L'entente prévoyait une augmentation annuelle moyenne de salaire de 1,2 %. Dans le secteur de la santé, une décision d'arbitrage a été rendue à l'égard de St. Michael Hospital et de l'Union internationale des employés des services. La décision conclut une convention de trois années, fournissant à 800 employés une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2 % dans chacune des deux premières années et un rajustement de salaire conditionnel à la dernière année fondé sur la convention centrale entre le syndicat et les hôpitaux participants.

Règlements des salaires - décembre

Augmentation annuelle moyenne, le mois courant

	Conventions	Employés	Augmentation %
Secteur privé	4	2 012	1,0
Secteur public	8	41 606	1,8
Tous les règlements	12	43 618	1,7

Augmentation annuelle moyenne, les trois années courantes

	2010 %	2009 %	2008 %
Secteur privé	2,1	1,3	2,0
Secteur public	1,9	2,4	3,1
Tous les règlements	2,0	2,1	2,7

Augmentation annuelle moyenne par industrie, le mois courant

	Conventions	Employés	Augmentation %
Manufacturière	1	232	1,5
Construction	1	300	1,7
Commerce et finances	1	930	1,2
Transport, communications et services publics	1	550	0,0
Administration publique	3	38 083	1,8
Éducation et services connexes	3	2 400	2,2
Services de santé et sociaux	2	1 123	2,0
Tous les règlements	12	43 618	1,7

Augmentation annuelle moyenne par industrie, les trois années courantes

	2010 %	2009 %	2008 %
Primaire	2,2	3,4	4,1
Manufacturière	1,5	0,7	1,2
Construction	2,5	1,3	3,2
Commerce et finances	0,7	1,6	2,1
Transport, communications et services publics	1,9	1,8	2,9
Administration publique	1,9	2,0	3,1
Éducation et services connexes	1,7	3,0	3,1
Services de santé et sociaux	2,0	2,4	3,0
Autres services	2,6	2,2	2,6
Tous les règlements	2,0	2,1	2,7

Règlements du mois de décembre

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne %	Les douze premiers mois %	Nombre approx. d'empl. (Ontario)	Durée de la grille de salaires (mois)	Date d'échéance
Manufacturière						
TRW Canada (Occupant Safety Systems)	TCA Canada	1,5*	0,0	232	36	2013-11-26
Construction						
Pipe Line Contractors Assn of Canada (Mainline)	Journaliers	1,7	0,0	300	36	2013-04-30
Commerce et finances						
National Grocers (Div. des compagnies Loblaw) (entrepôt Maple Grove)	TUAC-Can	1,2* ¹	0,0	930	78	2017-01-28
Transport, communications et services publics						
Allied Systems (Canada)	TCA Canada	0,0*	0,0	550	37	2014-01-10
Administration publique						
Conseil du Trésor du Canada (enseignement et bibliothéconomie) (EB)	AFPC	1,7	1,7	531	36	2014-06-30
Conseil du Trésor du Canada (services de l'exploitation) (SV)	AFPC	1,8	1,7	3 060	36	2014-08-04
Conseil du Trésor du Canada (services des programmes et de l'administration) (T-1)	AFPC	1,8	1,7	34 492	36	2014-06-20
Éducation et services connexes						
Université Ryerson (formation continue) (unité 2)	SCFP	2,2 ²	1,5	600	48	2014-08-31
Université Ryerson (prof. à la leçon, à temps partiel) (unité 1)	SCFP	2,1	1,5	400	48	2014-08-15
Université Ryerson (aides enseignants, aides diplômés) (unité 3)	SCFP	2,3	2,0	1 400	48	2014-08-31
Services de santé et sociaux						
St Michaels Hospital (service / métiers)	UIES	2,0 ³	2,0	800	24	2012-09-30
Municipalité régionale de Waterloo (Sunnyside Home) (service / commis)	TCA Canada	2,0	2,0	323	36	2012-12-31

* Y compris les clauses et les estimations d'indemnité de vie chère (IVC)

¹ L'augmentation de salaire ne s'applique qu'au taux maximal

² Exclut les rajustements de taux du marché

³ Rajustements conditionnels de salaire à la troisième année

Autres conventions conclues en novembre

Université Western Ontario et Alliance de la fonction publique du Canada (2 025 assistants à l'enseignement)

Augmentation annuelle moyenne de salaire : 0,6 % sur deux ans

Sommaire de règlements choisis

(Données fondées sur les renseignements disponibles)

National Grocers Co. Ltd. (division des compagnies Loblaw Limitée) (entrepôt de Maple Grove) et Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce Canada, section locale 1000A (930 employés)

Convention renouvelée pour 78 mois en vigueur du 1^{er} août 2010 au 28 janvier 2017

- Augmentations de salaire comprenant 0,50 \$ aux deuxième et sixième années et 0,75 \$ à la quatrième année, en plus de divers paiements forfaitaires étalés sur la durée de la convention, applicables aux taux maximaux de rémunération pour tous les employés à temps plein actifs
- Modifications des dispositions relatives aux vacances et aux jours fériés payés
- Augmentation de l'indemnité de chaussures

Pipe Line Contractors Association of Canada et Union internationale des journalistes d'Amérique du Nord

Convention renouvelée pour trois ans en vigueur du 1^{er} mai 2010 au 30 avril 2013

- Augmentations touchant l'ensemble des dispositions salariales : 2,5 % aux deuxième et troisième années de la convention

St. Michael Hospital et Union internationale des employés des services, section locale 1 (800 employés)

Convention arbitrée renouvelée pour trois ans en vigueur du 1^{er} octobre 2009 au 30 septembre 2012

- Augmentations de salaire générales comprenant 2 % aux première et deuxième années. À compter du 1^{er} octobre 2011, les augmentations de salaire (le cas échéant) refléteront celles négociées ou arbitrées relativement à la convention centrale conclue par le syndicat et les hôpitaux participants représentés par l'Association des hôpitaux de l'Ontario pour la période allant d'octobre 2011 à septembre 2012.
- Augmentation des primes de quart et de fin de semaine et de l'indemnité de repas
- Amélioration des prestations de soins de santé et des vacances

Résumé du quatrième trimestre de 2010

Durant le quatrième trimestre de 2010, 82 conventions collectives ont été ratifiées, chacune touchant au moins 200 employés basés en Ontario. Ces conventions touchaient 109 806 employés, dont 68 % étaient du secteur public. Par industrie, la majorité des employés se trouve dans le gouvernement fédéral (44 388), la vente au détail (25 240) et les services de santé et sociaux (18 870).

Tendances des salaires - Trois dernières années

Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base et l'index des prix à la consommation

Secteur et IPC	2008				2009				2010			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Secteur privé	2,0	1,7	2,6	2,6	2,2	1,3	1,1	1,2	2,2	2,4	2,3	0,9
Secteur public	3,1	3,0	3,0	3,1	2,5	2,6	2,2	2,3	2,1	2,2	2,0	1,8
Tous les règlements	2,9	2,0	2,9	3,0	2,4	2,2	1,9	1,8	2,2	2,4	2,2	1,5
Index des prix à la consommation	1,5	1,9	3,6	2,0	1,6	0,3	-1,1	0,8	1,6	1,9	2,9	3,2

Source : Services d'information sur les négociations collectives et Statistiques Canada

Rajustements de salaires

Les règlements du quatrième trimestre prévoyaient une augmentation annuelle moyenne globale de salaire de 1,5 %, par rapport à 2,2 % au trimestre précédent. Dans le secteur public, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était de 1,8 %, une baisse par rapport à 2 % au trimestre précédent. Le secteur privé a déclaré une augmentation annuelle moyenne de salaire de 0,9 %, par rapport à 2,3 % au troisième trimestre. Durant le quatrième trimestre de 2010, les augmentations annuelles moyennes de salaire ont été touchées par des règlements dans les secteurs des services de santé et sociaux (2,1 %), de la construction (2,6 %) et de l'administration locale (3 %).

Durant le quatrième trimestre de 2010, environ 56 % de tous les employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1 % à 1,9 %, tandis que 24 % ont reçu des augmentations variant de 0,1 à 0,9 %. Dans le secteur public, 77 % des employés étaient couverts par des conventions prévoyant des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 1 à 1,9 %, par rapport à 10 % des employés du secteur privé. Dans le secteur privé, 70 % des employés ont reçu des augmentations annuelles moyennes de salaire variant de 0,1 à 0,9 %.

Sur le nombre total d'employés pour lesquels on a conclu des conventions durant le quatrième trimestre de 2010, 45 % étaient couverts par des conventions de trois ans. Environ 61 % des employés du secteur public et 11 % du secteur privé étaient couverts par des conventions de trois ans, tandis que 71 % des employés du secteur privé et moins de 1 % du secteur public étaient couverts par des conventions de cinq ans. Environ 45 % des employés des secteurs non manufacturiers et 27 % des employés du secteur manufacturier étaient couverts par des conventions de trois ans.

Tableau 1 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (public et privé), quatrième trimestre de 2009 au quatrième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	<i>conv .</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv .</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv .</i>	<i>empls.</i>	%
Quatrième trimestre 2009									
Secteur privé	29	31 931	1,2	5	8 342	0,1	24	23 589	1,6
Secteur public	70	41 271	2,3	1	1 358	1,9	69	39 913	2,3
Toutes les conventions	99	73 202	1,8	6	9 700	0,3	93	63 502	2,0
Premier trimestre 2010									
Secteur privé	34	39 108	2,2	9	3 854	1,7	25	35 254	2,3
Secteur public	22	19 151	2,1	-	-	-	22	19 151	2,1
Toutes les conventions	56	58 259	2,2	9	3 854	1,7	47	54 405	2,2
Deuxième trimestre 2010									
Secteur privé	72	93 635	2,4	3	1 357	1,3	69	92 278	2,4
Secteur public	23	13 539	2,2	2	2 242	2,2	21	11 297	2,2
Toutes les conventions	95	107 174	2,4	5	3 599	1,9	90	103 575	2,4
Troisième trimestre 2010									
Secteur privé	35	31 984	2,3	4	9 300	2,2	31	22 684	2,3
Secteur public	34	20 432	2,0	-	-	-	34	20 432	2,0
Toutes les conventions	69	52 416	2,2	4	9 300	2,2	65	43 116	2,2
Quatrième trimestre 2010									
Secteur privé	31	35 056	0,9	6	2 694	1,3	25	32 362	0,9
Secteur public	51	74 750	1,8	-	-	-	51	74 750	1,8
Toutes les conventions	82	109 806	1,5	6	2 694	1,3	76	107 112	1,5

Tableau 2 : Augmentations annuelles moyennes des taux de salaires de base par secteur (manufacturier et non manufacturier), quatrième trimestre de 2009 au quatrième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	%
Quatrième trimestre 2009									
Manufacturier	17	12 767	0,5	4	7 692	0,0	13	5 075	1,3
Non manufacturier	82	60 435	2,1	2	2 008	1,6	80	58 427	2,1
Toutes les conventions	99	73 202	1,8	6	9 700	0,3	93	63 502	2,0
Premier trimestre 2010									
Manufacturier	14	5 768	1,6	6	2 288	1,6	8	3 480	1,7
Non manufacturier	36	25 341	2,1	3	1 566	1,9	33	23 775	2,1
Construction	6	27 150	2,4	-	-	-	6	27 150	2,4
Toutes les conventions	56	58 259	2,2	9	3 854	1,7	47	54 405	2,2
Deuxième trimestre 2010									
Manufacturier	19	5 968	0,9	3	1 357	1,3	16	4 611	0,8
Non manufacturier	34	18 700	2,2	2	2 242	2,2	32	16 458	2,2
Construction	42	82 506	2,5	-	-	-	42	82 506	2,5
Toutes les conventions	95	107 174	2,4	5	3 599	1,9	90	103 575	2,4
Troisième trimestre 2010									
Manufacturier	11	7 001	2,2	2	3 226	2,2	9	3 775	2,2
Non manufacturier	42	28 420	2,0	2	6 074	2,2	40	22 346	2,0
Construction	16	16 995	2,4	-	-	-	16	16 995	2,4
Toutes les conventions	69	52 416	2,2	4	9 300	2,2	65	43 116	2,2
Quatrième trimestre 2010									
Manufacturier	12	4 103	1,2	3	860	2,0	9	3 243	1,0
Non manufacturier	65	103 053	1,5	3	1 834	0,9	62	101 219	1,5
Construction	5	2 650	2,6	-	-	-	5	2 650	2,6
Toutes les conventions	82	109 806	1,5	6	2 694	1,3	76	107 112	1,5

Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base dans le secteur manufacturier, quatrième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	empls.	Empls	%	conv.	empls.	%
Alimentation, boissons	5	1 643	1,5	-	-	-	5	1 643	1,5
Métaux ouvrés	2	452	0,8	1	232	1,5	1	220	0,0
Matériel de transport	1	800	0,0	-	-	-	1	800	0,0
Produits électriques	4	1 208	1,9	2	628	2,2	2	580	1,5
Total secteur manufacturier	12	4 103	1,2	3	860	2,0	9	3 243	1,0

Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base dans le secteur non manufacturier, quatrième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Transportation	4	1 518	1,4	2	904	0,7	2	614	2,4
Entreposage	1	469	1,1	-	-	-	1	469	1,1
Commerce de détail	6	25 240	0,6	1	930	1,2	5	24 310	0,6
Éducation et services connexes	12	10 503	1,5	-	-	-	12	10 503	1,5
Services de santé et sociaux	33	18 870	2,1	-	-	-	33	18 870	2,1
Services de gestion	1	312	2,9	-	-	-	1	312	2,9
Hébergement, services alimentaires	2	764	2,1	-	-	-	2	764	2,1
Gouvernement fédéral	4	44 388	1,7	-	-	-	4	44 388	1,7
Administration locale	2	989	3,0	-	-	-	2	989	3,0
Total secteur non manufacturier	65	103 053	1,5	3	1 834	0,9	62	101 219	1,5

Tableau 5 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base dans le secteur de la construction, quatrième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Construction	5	2 650	2,6	-	-	-	5	2 650	2,6

Tableau 6: Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base pour toutes les industries, quatrième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Conventions avec indemnité de vie chère			Conventions sans indemnité de vie chère		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Manufacturier	12	4 103	1,2	3	860	2,0	9	3 243	1,0
Non manufacturier	65	103 053	1,5	3	1 834	0,9	62	101 219	1,5
Construction	5	2 650	2,6	-	-	-	5	2 650	2,6
Toutes les industries	82	109 806	1,5	6	2 694	1,3	76	107 112	1,5

Tableau 7 : Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base selon la durée de la convention et par secteur, quatrième trimestre de 2010

	Toutes les conventions			Secteur privé			Secteur public		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Conventions d'un an	2	799	1,2	2	799	1,2	-	-	-
Conventions de deux ans	40	25 945	1,7	6	2 396	1,2	34	23 549	1,8
Conventions de trois ans	19	49 163	1,8	9	3 694	1,9	10	45 469	1,8
Conventions de quatre ans	13	7 849	1,9	7	2 349	2,1	6	5 500	1,8
Conventions de cinq ans	7	25 120	0,6	6	24 888	0,6	1	232	2,8
Conventions de sept ans	1	930	1,2	1	930	1,2	-	-	-
Toutes les conventions	82	109 806	1,5	31	35 056	0,9	51	74 750	1,8

Tableau 8: Augmentation annuelle moyenne des taux de salaires de base selon la durée de la convention par secteur (manufacturier et non manufacturier), quatrième trimestre de 2010

	Secteur manufacturier			Secteur non manufacturier			Construction		
	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%	conv.	empls.	%
Conventions d'un an	1	420	0,0	1	379	2,5	-	-	-
Conventions de deux ans	3	1 380	0,6	37	24 565	1,8	-	-	-
Conventions de trois ans	4	1 094	1,5	11	46 019	1,8	4	2 050	2,6
Conventions de quatre ans	3	961	2,2	10	6 888	1,9	-	-	-
Conventions de cinq ans	1	248	1,9	5	24 272	0,6	1	600	2,6
Conventions de sept ans	-	-	-	1	930	1,2	-	-	-
Toutes les conventions	12	4 103	1,2	65	103 053	1,5	5	2 650	2,6

Négociations

En moyenne, les conventions du secteur privé ont été ratifiées dans les 4,6 mois suivant le début des négociations, par rapport à 10,9 mois dans le secteur public.

Parmi tous les règlements conclus durant le quatrième trimestre de 2010, 19 conventions touchant 47 % des employés ont été conclues directement par les parties, comparativement aux 26 conventions touchant 34 % des employés qui ont été conclues par voie de conciliation ou de médiation. Trente-trois (33) conventions touchant 18 % des employés ont été conclues par arbitrage et quatre conventions ont été conclues après un arrêt de travail.

Dans le secteur public, environ 64 % des employés ont conclu des règlements par la négociation directe, alors que 24 % l'ont fait par des règlements survenus par voie d'arbitrage. Dans le secteur privé, 81 % des employés ont conclu des conventions par voie de conciliation ou de médiation, comparativement aux 11 % qui l'ont fait par la négociation directe.

Négociations à venir

Les principales négociations qui se poursuivent au premier trimestre de 2011 touchent le gouvernement fédéral, les municipalités, les commissions des services policiers, les hôpitaux, les maisons de soins infirmiers, les foyers pour personnes âgées, les universités, Ontario Power Generation et Bruce Power.

Les principales conventions expirant au cours du premier trimestre de 2011 touchent Air Canada, Société canadienne des postes, Ville d'Ottawa (transport), Toronto Transit, Hydro One, la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, Pharma Plus Drugmarts, la Croix-Rouge canadienne et des hôpitaux.

Tableau 9 : Durée des négociations par secteur, quatrième trimestre de 2010

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
1 – 3 mois	23	52 757	14	5 094	9	47 663
4 – 6 mois	19	28 123	9	19 326	10	8 797
7 – 9 mois	10	14 410	7	10 401	3	4 009
13 mois et plus	30	14 516	1	235	29	14 281
Total	82	109 806	31	35 056	51	74 750

Tableau 10 : Durée moyenne des négociations par secteur, quatrième trimestre de 2010

Durée moyenne des négociations	
	mois
Secteur privé	4,6
Secteur public	10,9
Total	8,5

Tableau 11 : Étape de règlement par secteur, quatrième trimestre de 2010

	Total		Secteur privé		Secteur public	
	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>	<i>conv.</i>	<i>empls.</i>
Négociation directe	19	51 900	11	3 918	8	47 982
Conciliation	8	2 928	7	2 605	1	323
Négociation post-conciliation	4	2 632	1	232	3	2 400
Médiation	13	31 048	5	24 970	8	6 078
Négociation post-médiation	1	600	1	600	-	-
Arbitrage	33	19 217	2	1 250	31	17 967
Arrêt de travail	4	1 481	4	1 481	-	-
Total	82	109 806	31	35 056	51	74 750

Arrêts de travail

En 2010, 56 arrêts de travail ont été signalés en Ontario, par rapport à 64 en 2009. Les arrêts de travail survenus en 2010 ont touché 10 711 employés et entraîné la perte de 704 630 jours-personnes, par rapport à 42 573 employés et à 1 549 560 jours-personnes en 2009.

En 2010, 23 arrêts de travail ont été déclarés dans le secteur manufacturier, une baisse par rapport aux 25 signalés en 2009. Le secteur non manufacturier a déclaré 32 arrêts de travail en 2010, par rapport aux 39 signalés en 2009. En 2010, les arrêts de travail ont entraîné une perte de temps de travail estimé à 0,05 % du temps de travail total en Ontario.

Tableau 12 : Arrêts de travail, 2009 et 2010

	2010	2009
Manufacturier	23	25
Non manufacturier	32	39
Construction	1	-
Toutes les industries	56	64

Tableau 13 : Jours-personnes perdus, 2009 et 2010

	2010	2009
Manufacturier	242 710	316 100
Non manufacturier	460 040	1 233 460
Construction	1 880	-
Toutes les industries	704 630	1 549 560

Au 31 décembre 2010, 12 arrêts de travail, représentant un nombre total de 1 364 employés, ont été rapportés au mois de janvier 2011. (Données recueillies pour tous les arrêts de travail touchant deux employés ou plus qui relèvent de la compétence de l'Ontario.)

Tableau 14 : Arrêts de travail en Ontario, 1988 à 2010

Année	Nombre d'arrêts de travail	Nombre d'employés concernés	Nombre d'employés par arrêt de travail	Pertes en jours-personnes	Pertes en jours-personnes par employé concerné	Durée moyenne des arrêts de travail (jours)	Pertes en jours-personnes comme pourcentage du temps de travail
1988	180	62 082	345	1 362 150	21,9	35	0,12
1989	190	45 679	240	868 630	19,0	35	0,08
1990	218	81 022	372	2 957 640	36,5	43	0,26
1991	153	25 448	166	453 520	17,8	43	0,04
1992	121	38 160	315	577 710	15,1	39	0,05
1993	81	15 620	193	371 150	23,8	42	0,03
1994	130	25 456	196	488 320	19,2	34	0,05
1995	136	57 318	421	476 960	8,3	39	0,04
1996	135	216 917	1 607	1 914 900	8,8	39	0,16
1997	113	176 029	1 558	1 904 210	10,8	50	0,16
1998	156	69 411	445	1 060 990	15,3	38	0,09
1999	143	44 980	315	651 100	14,5	39	0,05
2000	146	55 267	379	649 730	11,8	39	0,05
2001	144	34 652	241	671 990	19,4	35	0,05
2002	117	66 572	569	1 510 580	22,7	40	0,11
2003	94	23 807	253	494 880	20,8	38	0,04
2004	99	20 952	212	486 840	23,2	37	0,03
2005	76	12 239	161	403 210	32,9	45	0,03
2006	70	30 240	432	394 600	13,0	48	0,03
2007	75	25 257	337	389 130	15,4	39	0,03
2008	64	19 118	299	281 770	14,7	48	0,02
2009	64	42 573	665	1 549 560	36,4	71	0,11
2010*	56	10 711	191	704 630	65,8	71	0,05

* préliminaire

Source : Services d'information sur les négociations collectives, Services de règlement des différends

Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Nombre approximatif d'employés (Ontario)	Date d'échéance
Gouvernement fédéral	Divers syndicats	Canada	13 600	Diverses dates
Diverses municipalités (excluant les commissions de service de police)	Divers syndicats	Divers endroits	24 000	Diverses dates
Commissions de service de police	Assoc. des policiers	Divers endroits	16 300	Diverses dates
Hôpitaux	Divers syndicats	Divers endroits	94 000	Diverses dates
Maisons de soins infirmiers / foyers pour les personnes âgées	Divers syndicats	Divers endroits	46 700	Diverses dates
Universités	Divers syndicats	Divers endroits	12 900	Diverses dates
Pâte et papier	Divers syndicats	Divers endroits	4 200	Diverses dates
U.S. Steel Canada (Hamilton Works)	Syndicat des métallos	Hamilton	2 000	2010-07-31
Ontario Power Generation (nucléaire / non nucléaire)	Energy Professional Society	Province	3 000	2010-12-31
Bruce Power LP / Bruce Power Inc	Divers syndicats	Province	3 200	2010-12-31
Pharma Plus Drugmarts	TUAC-Can	Divers endroits	2 100	2011-01-04
Société canadienne des postes (milieu urbain)	Trav. des postes	Province	20 600	2011-01-31
Winners Merchants Intl. LP	UNITE HERE	Province	1 600	2011-01-31
Air Canada (ventes et services)	TCA Canada	Canada	2 300	2011-02-28

Au 31 décembre, 2010, il y avait 200 conventions applicables à 200 employés ou plus qui étaient échues et n'avaient pas été renouvelées.

Index des prix à la consommation (2002 = 100)*

	2007	2008	2009	Données à ce jour 2010	octobre 2010	novembre 2010	décembre 2010
Canada	2,1	2,4	0,3	1,8	2,4	2,0	2,4
Ontario	1,8	2,3	0,4	2,4	3,4	3,0	3,3
Toronto	1,9	2,4	0,5	2,5	3,2	3,0	3,2
Ottawa-Gatineau (Ont, part)	1,9	2,2	0,6	2,5	3,3	3,1	3,5
Thunder Bay	1,0	2,2	0,1	2,1	3,4	3,0	3,4

*Changement en pourcentage par rapport à l'année précédente
Source : Statistique Canada

Les données trimestrielles se trouvent dans les bulletins diffusés en mars, juin, septembre et décembre.

Dans ce rapport, les données sont fondées sur les règlements applicables à 200 employés ou plus, un échantillon représentant 76% des employés syndiqués en Ontario. Les données sur les salaires dans ce rapport sont extraites exclusivement des informations communiquées aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données de ce mois sont provisoires. Les pourcentages des données sur les salaires sont calculés sur le taux de base, ils sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des estimations de primes de vie chère. Les augmentations ne reflètent pas nécessairement l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué gratuitement. Prière d'en indiquer la source, soit les Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à <http://www.labour.gov.on.ca/french/lr/pubs/index.php>. Pour plus de renseignements sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez nous contacter à cbis@ontario.ca ou composez le 416-326-1260.